

## Les travaux de la crèche sont en cours



Comme chacun a pu le remarquer, les travaux de la future crèche avancent à vitesse grand "V". Bien que ces bâtiments demeurent des bâtiments communaux, les travaux sont dirigés et financés par la C.C.V.O. (Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau).



Les toits ont été refaits, de nouvelles ouvertures ont été percées, toutes les menuiseries ont été changées et l'agencement intérieur a été revu pour répondre au mieux aux exigences spécifiques à l'accueil des jeunes enfants, tant en

termes de confort et d'accessibilité qu'en termes de sécurité.

L'association « Pimponet », à qui sera confiée la gestion de cette crèche, a commencé à recruter le personnel qualifié, nécessaire au bon fonctionnement d'une telle structure.

La fin des travaux est prévue pour le printemps prochain ce qui laisse espérer une ouverture rapide.

Dans un premier temps, ce sont douze de places qui seront proposées aux 48 bambins déjà inscrits.

Outre un service nouveau dans la Vallée, c'est une activité nouvelle qui entretiendra la vie à Louvie Juzon.

## Le mot du Maire

La tempête qui a touché la France ce week-end et qui a, malheureusement, fait de nombreuses victimes, ne nous a épargnés ni matériellement, ni moralement. Les dégâts constatés dans le centre bourg semblent dérisoires comparés aux dommages subis dans les quartiers de Pédestarrès et Pédéhurat. Dimanche matin, le spectacle ne pouvait laisser personne indifférent : routes coupées, propriétés inaccessibles, réseaux électriques et téléphoniques détruits, habitations et bâtiments agricoles endommagés, forêts en chablis... Rapidement, un premier bilan était réalisé et les forces vives se mettaient aussitôt en action pour débayer les accès et aider les habitants les plus touchés.

Je tiens donc à souligner la solidarité qui s'est instaurée entre voisins, avec les employés communaux (que je félicite tout particulièrement pour leur engagement) et avec quelques personnes du bourg venues spontanément apporter leur aide et leur concours. Je tiens aussi à remercier tous ceux et toutes celles qui se sont proposés.

Patrick LABERNADIE

## Elagage efficace !



L'entreprise d'élagage Forcade de Précilhon s'était proposée auprès de la mairie de Louvie Juzon pour effectuer une démonstration de nettoyage des branches qui encombrant les bordures des axes communaux au moyen d'un lamier et d'un broyeur.

Le 29 janvier dernier, devant plusieurs élus de la Vallée, le Chemin des Forges, côté Capbis, était ainsi dégagé et nettoyé.

Profitant de l'occasion, la Commune chargeait aussi cette entreprise de nettoyer le chemin de Bourdiala ainsi que les Sourqueigts, particulièrement envahis par la végétation.

## La tourbière à l'honneur et expliquée...



Le dimanche 7 février dernier, à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides et sous le haut patronage du C.R.E.N d'Aquitaine (Conservatoire Régional des Espaces Naturels), étaient organisées deux visites guidées de la tourbière de Louvie Juzon. M Jacques LACHAMBRE expliquait ainsi combien la tourbière de Louvie Juzon, vieille de 27 000 ans, représentait un

patrimoine exceptionnel, d'une richesse écologique unique et fragile. Il expliquait également son rôle fondamental dans le cycle de l'eau.

Essentiellement composée de roche organique (sphaigne non décomposée), la tourbière constitue une zone de rétention des crues. Elle joue ainsi un rôle économique et de santé publique en réduisant les risques d'inondation.

Elle représente également un « réservoir de biodiversité » important, abritant une faune et une flore très diversifiées et de nombreuses espèces tyrrhobiontes (comme la drosera à feuille ronde, plante carnivore).

Un moment riche d'enseignements, pour le plus grand bonheur de chacun.



# Comptes-rendus du Conseil Municipal

## Séance du 7 janvier 2010

- Des travaux de voirie seront réalisés sur le chemin dit de Lavignolle à Pé-déhourat. La partie la plus exposée sera bétonnée et des revers d'eau seront installés.

- Concernant le transit routier traversant le village, la Municipalité réaffirme son opposition à l'ouverture d'une déviation. Elle reste dans la logique qui l'a faite élire et poursuit l'étude d'une voie de contournement règlementée, ouverte et obligatoire aux poids lourds en se-



maine et fermée à toute circulation par des bornes escamotables les week-ends et les jours fériés. Cette voie serait alors dédiée aux activités de loisirs non motorisés et à la promenade. Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général pour mener plus en avant cette étude.

- Suite aux demandes de Monsieur Camps, de Madame Gourbin et de Monsieur Lacoste, un accord de principe a été voté pour chacune de ces affaires. Les modalités de réalisation seront définies prochainement.



Les chiens errants dans le village continuent d'être source de dégradations et de tensions entre les habitants. Une nouvelle fois, il est fait appel à la responsabilité et à la citoyenneté de chacun des propriétaires de ces animaux pour éviter ces désagréments. Si tel devait ne pas être le cas rapidement, la mairie n'exclut pas de prendre les mesures radicales qui s'imposent en de telles situations...

## Séance du 5 février 2010

- Après s'être vu remettre le premier stade de l'étude par M Simon, architecte de la Maison des Communes chargé du projet de construction de la future école, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la demande de subvention relative au financement de ce projet. Celle-ci sera donc adressée aux instances concernées (Sous-préfecture et Conseil Général) avant le 15 février, délai de rigueur.

- Suite à la demande de Madame Gourbin qui exerce une activité hôtelière à Louvie Juzon et qui souhaite

acquérir un morceau de terrain communal de quelques dizaines de m<sup>2</sup> qui jouxte sa propriété, la valeur de ce terrain ainsi que les conditions de la vente ont été fixées.

- Dans le cadre d'une politique de valorisation du personnel communal, deux agents se voient confier des missions de responsabilité. Cela donnera lieu à une actualisation de leur fiche de poste ainsi qu'à une prime correspondant aux responsabilités exercées.



Il est rappelé aux habitants du village et des hameaux que la Bibliothèque Municipale (entre l'école et la mairie) est ouverte au public tous les mercredis matins de 9 heures à midi. Cette ouverture est encouragée par la Bibliothèque Centrale de Prêt (du Conseil Général) qui a félicité le

travail important réalisé par Sandrine (EVS qui travaillait à l'école l'an dernier) et qui a remarqué qu'à Louvie-Juzon on lisait encore beaucoup. La B.C.P. sera donc un partenaire de poids dans le développement d'un lieu d'accès à la culture dans la Commune.

## Le manque de civisme encore et encore...



Un vieux lustre, une barrière blanche, un porte-bagage de vélo, des pots de peinture, des déchets végétaux... ont été jetés en contrebas du chemin du Rey. Voilà, une nouvelle fois, le geste déplorable et irrespectueux d'individus incapables de prendre en charge leurs propres déchets à l'heure où nous sont imposées les déchetteries... payées par chaque contribuable.

Ce sont donc les employés communaux qui devront nettoyer ces souillures, un travail qui n'est pas et n'a jamais été de leur ressort. Drôle de monde !

## Des aménagements obligatoires

Le 11 février 2005 était votée une Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette Loi impose une mise aux normes de tous les établissements recevant du public (catégories 1 à 4) afin de permettre leur accès à toutes personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap avant le 1er janvier 2015.

Pour ce faire, un bilan diagnostique devra être fait avant le 31 décembre prochain pour évaluer les travaux à

effectuer au sein des bâtiments de la Commune. Les travaux devront alors être programmés sur les trois ans suivants. Parallèlement, une Commission d'accessibilité pourrait être créée (soit au niveau communal, soit au niveau intercommunal) pour étudier les aménagements de voirie nécessaires à la libre circulation des personnes handicapées.



Les différents épisodes neigeux de ces derniers mois ont montré l'étendue du travail que représente le déneigement des principaux axes de la Commune. Une nouvelle difficulté est apparue : pouvoir se faire approvisionner en sel à temps...

Par ailleurs, il est rappelé que l'ordre des priorités a été défini l'an dernier et que le dégagement des accès privés ne sera qu'exceptionnel et exclusivement pour répondre à des urgences particulières. Ces mesures ne seront prises que sur décision expresse du Maire.



Les jeunes nés entre le 1er octobre 1993 et le 31 mars 1994 sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie afin de pouvoir procéder à leur recensement militaire.

## Du côté des associations...

### Le Foyer « briqué »



Utilisé à très nombreuses occasions pour des événements sportifs, des manifestations

ponctuelles, des spectacles, des cérémonies, des marchés, des repas en tous genres ou encore pour les activités pédagogiques des différentes classes de l'école, le Foyer Rural réclamait un véritable nettoyage. Le 4 janvier dernier, après les agapes et les festivités de fin d'année, l'entreprise APR intervenait donc pour un nettoyage en profondeur.

### Théâtre à Louvie Juzon

Le vendredi 19 mars 2010, à 20h30 au Foyer Rural devait être donnée une représentation théâtrale par l'atelier « Ossau-Plaine de Nay » de la Compagnie Mandarine. La pièce présentée était intitulée : « Chica Chic et sombre héros » (ou comment éviter le pire quand les éléments se déchaînent, les caractères s'affirment, et que tout part à vau-l'eau...). Tout un programme et une excellente soirée assurée !

Malheureusement, cette représentation doit être annulée. Les comédiens s'excusent pour ce contretemps mais assurent qu'une nouvelle date sera prochainement fixée, probablement pas avant le mois de septembre. Comme promis, tout part à vau-l'eau.



### Les Débloc'Notes de Saint Pierre d'Aurillac

Ensemble vocal mixte de Saint Pierre d'Aurillac composé de 16 personnes placées sous la houlette de Nadine GABARD, les Débloc'Notes se produiront à l'église de Louvie Juzon le Samedi 10 avril 2010 à partir de 20h30. Ils vous proposeront un répertoire constitué principalement de chants du monde, parsemé de chants Renaissance, occitans, avec une ouverture sur

le contemporain... Les Débloc'Notes ont oublié de se prendre au sérieux mais la rigueur est de règle. Encore une soirée à ne pas manquer !



### Tournoi de printemps 2010



La section Pelote du Foyer Rural a le plaisir de vous annoncer l'ouverture du Tournoi de pala à partir du 15 mars 2010. L'inscription est individuelle et ouverte, en priorité, aux licenciés du Foyer et aux habitués du tournoi. Les équipes seront ensuite constituées par tirage au sort.

Les inscriptions doivent se faire avant le dimanche 7 mars soit par téléphone en contactant :

- Christelle CORTEZ : 05.59.05.85.64
- Loïc THIERRY : 06.64.55.03.09

• Jean-Marie CAYUELA : 05.59.05.87.95  
ou par courriel adressé à :

[christelle.cortez@club-internet.fr](mailto:christelle.cortez@club-internet.fr)

Il conviendra de préciser vos disponibilités au moment de l'inscription sans oublier de laisser votre numéro de téléphone ou votre adresse E-mail. Les matchs auront lieu :

- Lundi à partir de 18 h.00
- Mardi à partir de 19 h.45
- Mercredi à partir de 18 h.00
- Jeudi à partir de 18 h.00

Les finales se dérouleront le samedi 22 mai prochain.

Le prix de l'inscription est de 8 € pour les adhérents du Foyer et de 16 € pour les non adhérents.

Etant donné la réputation que s'est fait ce tournoi pour son ambiance particulièrement sympathique, il ne fait nul doute que les participants seront nombreux. N'hésitez pas à venir assister à un de ces matchs toujours acharnés et oh combien spectaculaires.

## A l'école...

En raison des conditions météorologiques particulièrement mauvaises, le carnaval de l'école, initialement prévu le 19 février dernier, a été reporté au 12 mars. Souhaitons que, cette fois, le soleil soit au rendez-vous.



\*\*\*\*\*

Nicole CLAVERIE, employée communale chargée de la préparation des repas pour les soixante à soixante-dix enfants de l'école qui fréquentent la cantine, est actuellement en congés maladie. Durant son absence, elle sera remplacée par Virginie LEGOFF, déjà employée par la Commune et actuellement en formation cuisine au CFA de Morlaas. Souhaitons un prompt rétablissement à la première et un bon courage à la seconde.



\*\*\*\*\*

### Les abords de la maternelle provisoire fleuris et sécurisés

Comme cela avait été envisagé, la sécurité aux abords de l'école maternelle provisoire, du jardin public



et du Foyer Rural a été l'objet d'une attention particulière, en concertation avec les services compétents du Conseil Général. Ainsi, deux coussins berlinois ont été installés, le stationnement des véhicules sur l'avenue Pasteur a été modifié et des bacs à fleurs particulièrement massifs ont été posés. Avec de tels dispositifs, c'est tout le quartier qui se trouve ainsi agréablement et sécurisé.





# Où est le projet de carrière à Moncaut ?



Voilà une des préoccupations essentielles de la Municipalité, de bon nombre d'habitants de Louvie Juzon et plus particulièrement de ceux qui résident et travaillent aux hameaux de Pédéhourat et de Pédestarrès.

Pour recueillir des informations sur ce projet de la Municipalité de Bruges, Patrick Labernadie n'a pas hésité à s'inviter à deux réunions du Conseil Municipal de Bruges.

Le 13 janvier dernier, Mrs Jacques et Guy DANIEL, à qui serait confiée l'exploitation du gisement de Lherzolite de Moncaut, venaient présenter leur projet d'extraction à l'ensemble du Conseil de Louvie Juzon. Selon eux, s'il n'y a aucun problème d'approvisionnement dans le Département pour tous les matériaux calcaires, il n'en est pas de même en ce qui concerne les matériaux durs. La pénurie menace. Or, les besoins sont là, essentiellement pour la construction d'ouvrages d'art et d'autoroutes (7 millions de tonnes de matériaux nécessaires dans le Département soit 60 t par habitants).

Ces matériaux peuvent être extraits des gaves mais de telles exploitations ont à obéir à des exigences techniques et réglementaires de plus en plus contraignantes et il n'est pas non plus possible de créer des lacs sans arrêt.

Pour pallier ce manque de granulats alluvionnaires, la Société Daniel a engagé une étude de prospection géologique depuis Hendaye jusqu'à Toulouse sur une bande de 140 km de large pour trouver des sites susceptibles d'être exploités. Trois sites ont été retenus : un en Ariège (étude en cours). Un autre en vallée d'Aspe (refus de la commune) et le site de Lherzolite de Moncaut dont les terrains appartiennent à la Commune de



Bruges, favorable à tel projet. Les premiers contacts ont eu lieu il y a un an et demi.

Mrs DANIEL avancent que l'étude d'un tel projet nécessite un investissement de 200 000 €. Pour aller plus avant dans la prospection, (recherche qualité, volume du gisement), la société DANIEL a signé une convention avec la Commune de Bruges pour obtenir l'exclusivité de l'extraction pour une durée de 35 ans, renouvelable par période de 10 ans. Prise d'effet au 19 septembre 2009.



Fin janvier/début février 2010, la Société DANIEL testait la qualité, l'importance du gisement et la résistance de la pierre en effectuant des travaux de forage. Cette étude géologique devrait durer environ 3 mois.

Fin avril, en fonction des résultats de l'étude menée, la Société DANIEL décidera de la suite à donner au projet. Si le gisement s'avère prometteur (volume, qualité), une seconde étude sera faite. Il s'agira alors d'étudier l'accès et la sortie de la carrière. Si la quantité à extraire ne paraît pas suffisante, le projet sera abandonné.

Concernant la sortie d'une telle carrière, M DANIEL explique que les matériaux seraient destinés à des centrales d'enrobés situées à Lescar, Pau, Orthez et Bayonne. Il certifie que la sortie ne se ferait, en aucun cas, au-dessus d'Arthez d'Asson. Il assure également que le passage des camions ne pourrait pas non plus se faire par le village de Louvie Juzon. L'idée de recourir à des bandes transporteuses a également été évoquée mais n'a pas donné lieu à une étude précise.

Fin 2010, le problème de sortie du site devrait être résolu. Il serait alors procédé à une enquête publique. Le dossier serait déposé à la DRIRE, soumis aux associations et administrations

## Clin d'œil du temps passé

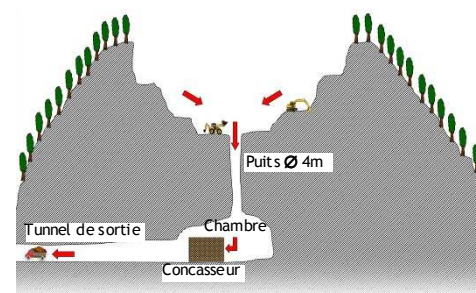
Séance du 11 mai 1848 :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M le Maire, de délibérer sur la souscription à l'atlas départemental composé par M Perret, géomètre du cadastre vu le vœu émis par MM les commissaires du gouvernement, vu enfin, l'utilité pour la commune d'être dotée de cet ouvrage topographique du département vote à l'unanimité cette souscription de quatre annuités égales à 7 francs chacune.

ainsi qu'aux Communes situées dans un rayon de 3 km. Leur avis n'est que consultatif, la décision finale appartenant au Préfet.

En ce qui concerne l'exploitation de la carrière elle-même, il n'y aurait ni poussière, ni bruit. Le stock serait sous bardage. Il n'y aurait pas d'extraction en gradin. Celle-ci se ferait "en dent creuse". Ce type de carrière limite considérablement l'impact vi-

Schéma d'une carrière type "en dent creuse"



suel puisque le manteau végétal couvre l'extraction. Les matériaux tombent directement dans le puits, donc dans le concasseur. L'investissement pour une telle carrière est de l'ordre de 14 millions d'euros, auxquels devrait s'ajouter le coût de construction de la route d'accès.

M Daniel termine son exposé en précisant que la Commune de Louvie-Juzon est concernée, étant donné que les terrains sont sur la Commune.

## Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire : le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr

# Autour du Rey

**SPECIAL  
TEMPÊTE**

## Les hameaux ravagés par la tempête



Plus d'abri pour les juments du Cot de las Bouts

Samedi 27 février en fin d'après-midi, à l'heure où l'Angleterre tentait de sauver les meubles face à l'Irlande, le vent commençait à se lever sur la France... Déjà, les premières coupures d'électricité privaient certains de la fin du match.

Louvie Juzon n'était par épargné. Dès 18 heures, il devenait difficile

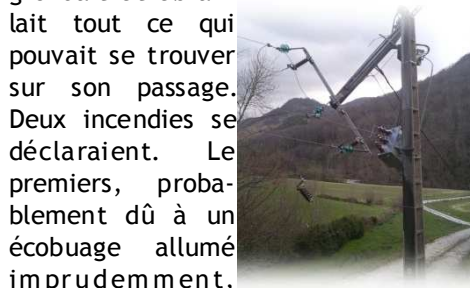
et dangereux de rester dehors. Quelques ardoises s'arrachaient et s'envolaient, les premières branches ne tar-



Le chemin de Boudiala encombré

daient pas à craquer et les premiers arbres se déracinaient sous la violence de bourrasques de plus en plus fortes (Plus de 200 km/h mesurés à Gourette). Xynthia était bien là et elle avait bien décidé de laisser des traces de

son passage en Vallée d'Ossau... Jusque très tard dans la nuit, la tempête grondait et ébranlait tout ce qui pouvait se trouver sur son passage. Deux incendies se déclaraient. Le premier, probablement dû à un écobuage allumé imprudemment, s'éteignait rapidement. Le second, sur les hauteurs de Pédéhourat, prenait, lui, une ampleur plus importante. Il était déclenché, suite à la rupture de



Des tôles envoyées à plusieurs centaines de mètres

la ligne électrique, par les courts-circuits et ravageait les bois et les granges qui se trouvaient sur son passage. « On voyait des boules de feu qui partaient et qui allumaient de nouveaux foyers quelques dizaines de mètres plus loin ». Les pompiers inter-

## Ce qu'il faut savoir

- Le bâchage des bâtiments et les mesures à prendre pour sécuriser des risques de chute de pans de murs ou de cheminées requièrent l'intervention des pompiers. Le SDIS exige que chaque particulier les contacte directement pour que les pompiers interviennent et demandent à ce que des indications très précises leur soient données (type de dégâts, nom et adresse précise...). Les pompiers (bénévoles non professionnels) n'acceptent néanmoins de ne monter que sur les toits d'une hauteur limitée. Au-delà, ils renvoient les particuliers vers des entrepreneurs dont c'est le métier.
- L'état de catastrophe naturelle ne concerne que les événements non assurables (inondation, coulées de boue...). Le vent est assurable. Les administrés doivent donc faire une déclaration auprès de leur compagnie d'assurance, le plus rapidement possible, en fournissant des devis des frais à engager et éventuellement des photos des sinistres.
- La mairie reste à disposition des administrés pour toute attestation qui pourrait leur être réclamée par leur assureur.



Des chemins obstrués par des arbres centenaires

viendraient rapidement pour maîtriser les flammes dévastatrices.

Au petit matin, après cette nuit infernale, le calme revenait au pays et il fallait attendre les premières lueurs du jour pour évaluer l'étendue des dégâts, planifier les travaux et engager les premières interventions. Pédéhourat et Pédestarrès apparais-



saient rapidement comme les secteurs de la Commune les plus touchés. Bien heureusement, les dégâts constatés n'étaient que matériels : toits de maisons endommagés, granges et hangars éventrés, murs effondrés, lignes électriques et téléphoniques coupées, arbres déracinés, routes et chemins bar-



*Les employés communaux à pied d'œuvre*

rés, ruisseaux obstrués et trois vaches mortes, écrasées par l'effondrement d'un mur. Tel était le bilan global. Première priorité : le dégagement des axes d'accès pour permettre l'arrivée des différents services de secours sur



*La ronde des tronçonneuses*

les lieux mêmes des sinistres. Pour cela, nombreux étaient ceux à se proposer : voisins, habitants du bourg, chasseurs et autres bonnes volontés se manifestaient spontanément. Rapidement, des équipes s'organisaient et une solidarité exemplaire s'installait



*La forêt de Bourdiala meurtrie et dévastée*

entre les employés communaux présents, les élus et les habitants venus prêter main forte. Unissant leurs efforts pour tronçonner les arbres et les branches qui empêchaient le passage du Chemin des Forges ou du Chemin du Bourdiala, pour dégager les rues de Pédéhourat, ils œuvraient sans relâche pour qu'à midi, tous les axes principaux soient dégagés et utilisables.

Seconde priorité : rétablir les lignes électriques au plus vite. En effet, très nombreux étaient les foyers privés



*Des toits arrachés dans le fond de Pédastarrès...*

d'électricité. Les machines et les congélateurs ne tournaient plus, posant nombre de problèmes aux uns et aux autres. Qu'il s'agisse des lignes moyenne tension de 20 000 V qui alimentent les transformateurs ou des



*... tout comme sur les hauteurs*

lignes basse tension qui desservent les particuliers, toutes étaient endommagées. Pour réparer tout ça, seuls les services d'EDF étaient compétents. Ceux-ci arrivaient assez vite sur place et déployaient tout leur savoir faire pour parer à l'urgence. On peut néanmoins regretter que le PC de crise et l'organisation d'EDF, injoignables en de tels instants, ne puissent assurer une coordination satisfaisante des différentes interventions. Pour autant, il faut saluer le sérieux, la compétence et le dévouement des agents présents sur place qui n'ont pas hésité à travailler tard dans la nuit pour raccorder au réseau le plus grand nombre et le plus rapidement possible.



*Une urgence : bâcher les toits endommagés*

De la même manière, les pompiers n'arrivaient que relativement tard sur les lieux, que ce soit pour dégager les routes ou pour bâcher les maisons dont le toit avait pris mal sous la tem-

pête. Ceux-ci semblaient débordés par l'ampleur du désastre, avec des effectifs probablement insuffisants. Par ailleurs, les Services Départementaux d'Incendie et de Sécurité (SDIS) montraient bien des failles pour répondre aux demandes. Ils exigeaient que chaque particulier les contacte directement pour évaluer les besoins de chacun. Mais comment répondre à de telles exigences quand toutes les lignes de téléphone sont hors d'usage ? Fort heureusement, la cellule de crise installée à la Mairie ne manquait pas de ressource pour contourner ces exigences des plus ridicules. Il faut donc saluer le talent d'ubiquité dont a su faire preuve notre coordinatrice locale...



*Les grands moyens souvent nécessaires*

Enfin et malgré les critiques toujours faciles en de telles situations, la plupart des foyers étaient au sec et à nouveau alimentés en électricité 48 heures après le passage de Xynthia. Deux maisons seulement ne retrouvaient un fonctionnement à peu près normal que le mercredi. En ce qui concerne la remise en état des lignes téléphoniques, les choses s'avèrent également très difficiles. Là encore, l'éclatement des services nuit considérablement à la rapidité et à la coordination des interventions.



*Passage rétabli au Chemin du Bourdiala*

Louvie Juzon a bien été frappé par Xynthia et ses blessures resteront longtemps visibles. Il ne fait pourtant aucun doute que chacun s'emploie déjà à les gommer.

Au regard de ce que nos voisins plus ou moins éloignés ont pu subir, il convient néanmoins de relativiser les choses et de reconnaître combien, dans cette épreuve nous avons eu de la chance. N'oublions pas qu'ailleurs, c'est la vie que certains ont perdue.